

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES

BURKINA FASO —

Unité – Progrès – Justice –

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA QUALITE DE
L'EDUCATION FORMELLE

Arrêté n° 2022-334/MENAPLN/SG/DG-QEF fixant
les épreuves de l'examen du Baccalauréat Série G1

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Vu la Constitution ;
- Vu la charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le décret n°2022-927/PRES-TRANS/PM du 25 octobre 2022 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-942/PRES-TRANS/PM du 09 novembre 2022 portant remaniement du gouvernement ;
- Vu la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'Education ;
- Vu le décret n°2022-0536/PRES-TRANS/PM/MENAPLN du 25 juillet 2022 portant organisation du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales ;
- Vu le décret n°2009-946/PRES/PM/MESSRS/MEBA/MASSN/MJE/MFPRE/MEF/MS du 31 décembre 2009 portant organisation des structures de formation technique et professionnelle et conditions d'accès.



ARRETE :

- Article 1 :** Le présent arrêté fixe les épreuves de l'examen du baccalauréat de la série G1. L'intitulé, la forme, le coefficient ainsi que la durée de ces différentes épreuves sont précisés dans le tableau joint en annexe.
- Article 2 :** Les épreuves écrites, orales, physiques et sportives de l'examen du Baccalauréat se déroulent conformément au calendrier des examens et concours. Les épreuves pratiques se déroulent en cours d'apprentissage. Les notes obtenues par un candidat aux épreuves physiques et sportives (EPS), en travaux pratiques et à l'issue du stage sont conservées à la session de remplacement.
- Article 3 :** Les épreuves écrites de l'examen du Baccalauréat sont administrées sous la forme d'épreuves uniques. Elles ne doivent en aucun cas comporter ou être composées de sujets au choix, excepté les épreuves de français, de philosophie et d'économie générale.
- Article 4 :** Le présent arrêté entre en vigueur pour compter de la session du Baccalauréat de 2025.

Article 5 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles relatives au tableau des épreuves du Baccalauréat série G1 contenues dans l'arrêté n° 2021-400/MENAPLN/SG/DGREIP du 30 novembre 2021 fixant les séries et options du Baccalauréat et leurs épreuves.

Article 6 : Le Secrétaire général du ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 14 DEC 2022



Joseph André OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SERIE G1
(Techniques administratives)

Epreuve		Forme	Coefficient	Durée	Note éliminatoire	Observations
Premier tour	Informatique appliquée	Pratique	1	-	Néant	
	Etude de cas	Ecrite	4	4 heures	Néant	
	Français	Ecrite	4	4 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Economie et organisation des entreprises	Ecrite	4	4 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Organisation administrative	Ecrite	3	2 heures	Néant	
	Economie générale	Ecrite	2	2 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Droit	Ecrite	2	2 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Anglais	Ecrite	2	2 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1, G2 et H</i>
	Anglais	Orale	1	20 minutes	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Philosophie	Ecrite	2	3 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1, G2 et H</i>
	Histoire et géographie	Ecrite	2	2 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1 et G2</i>
	Education physique et sportive	Pratique	2	-	Néant	
	Total des coefficients des épreuves du premier tour			29		
2 nd tour	Etude de cas	Ecrite	5	5 heures	Néant	
	Français	Ecrite	4	4 heures	Néant	
	Anglais	Ecrite	2	2 heures	Néant	<i>Commune aux séries G1, G2 et H</i>
Total des coefficients des épreuves du second tour			11			

